

1 juillet 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'engagement de la France, et notamment du porte-avions "Charles de Gaulle", dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan ainsi que sur la prochaine loi de programmation militaire 2003 - 2008, Toulon le 1er juillet 2002.

Madame la ministre,  
Mon Général,  
Amiral,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je retrouve le porte-avions Charles de Gaulle, que j'avais eu le privilège de visiter en août 1999, Amiral, alors qu'il achevait ses premiers essais à la mer. Aujourd'hui, je suis ici pour rendre hommage aux équipages et aux pilotes du groupe aéronaval qui viennent de remplir avec un brio, une compétence, un dévouement reconnus par tous, la mission difficile, exigeante, que la France leur avait confiée.

Le 21 novembre dernier, j'ai pris la décision de faire appareiller le groupe aéronaval pour l'Océan Indien afin qu'il participe, aux côtés de nos alliés américains et des autres pays de la coalition, à la lutte engagée contre les foyers du terrorisme international.

Ce 1er juillet, après 7 mois de campagne, ayant parcouru 60.000 nautiques, plus de deux fois le tour de la terre, le "Charles de Gaulle" s'apprête à rejoindre Toulon.

Le groupe aéronaval a contrôlé plus de 2.000 navires, effectué plusieurs centaines de missions de reconnaissance et d'appui au sol en Afghanistan. Ses Super-Etendard ont été directement engagés dans les combats contre les sanctuaires terroristes.

Et la mission a été accomplie avec un professionnalisme que chacun, à l'étranger comme en France, a qualifié, à juste titre, d'exemplaire.

Les équipages et les pilotes de la Marine Nationale ont prouvé une nouvelle fois, dans cette campagne longue et exigeante, leur capacité à jouer un rôle de premier plan au sein des dispositifs alliés. Et le Président Bush a souligné récemment auprès de moi la qualité de notre coopération militaire sur ce théâtre, il y a trois jours encore lors du Sommet du G8 au Canada, il remarquait que la participation française avait été, je le cite, tout à fait remarquable.

Grâce à vous, grâce également aux dispositifs aérien et terrestre déployés au Moyen-Orient et en Asie Centrale, la France a tenu sa place dans la coalition et l'a bien tenue. Les principaux foyers du terrorisme international ont été démantelés en Afghanistan. Ce malheureux pays, éprouvé par trente années de guerres civiles, investi par les organisateurs d'un réseau mondial de haine et de barbarie, retrouve peu à peu sa place dans le concert des nations. Et la Loya Jirga, qui a marqué la fin de votre mission, a permis d'établir les premières bases d'un état de droit.

Mais beaucoup reste à faire en Afghanistan et ailleurs pour que le fléau du terrorisme soit éradiqué. Le retour du groupe aéronaval ne marque malheureusement pas la fin, probablement, de l'engagement de la France.

Notre armée de l'Air continue d'intervenir quotidiennement dans le ciel afghan avec ses Mirage 2000 D, en soutien des opérations de destruction des derniers réduits d'Al Qaïda.

Nos forces terrestres restent engagées dans la mission internationale de paix à Kaboul. Elles participent également directement à la formation d'une nouvelle armée afghane, nationale et multiethnique. La Marine maintient dans l'Océan indien un dispositif de surveillance maritime et aérien.

La lutte contre le terrorisme international n'est pas seulement l'affaire des Etats-Unis. Elle concerne toutes les nations attachées à la liberté et à la démocratie. Elle exige une mobilisation dans tous les domaines, elle ne se limite pas à l'action militaire. L'Union européenne et la France y prennent toute leur part.

En ce qui vous concerne, vous venez d'y apporter une contribution importante et appréciée, tant sur le plan national que sur le plan international.

Notre groupe aéronaval est un outil militaire unique en Europe, unique. Nous devons prendre les moyens d'assurer dès que possible sa permanence. Nous devons, dans le même temps, améliorer le maintien en condition opérationnelle des bâtiments de la Marine, et plus généralement, plus largement, de l'ensemble des équipements des armées.

Le vieillissement de certains matériels et l'insuffisance des procédures et des crédits d'entretien affectent sérieusement la disponibilité des véhicules blindés, des bâtiments, des aéronefs.

Et j'ai demandé au Gouvernement de préparer un nouveau projet de loi de programmation militaire pour les années 2003-2008. La future loi devra confirmer l'objectif du modèle d'armée 2015 en l'actualisant pour prendre en compte les enseignements des conflits récents. Elle traduira un effort indispensable de redressement de nos capacités de défense. Dans un environnement de plus en plus instable où les conflits régionaux, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive font peser une menace permanente sur notre sécurité, sur nos intérêts plus généralement, sur les valeurs qui sont les nôtres, la France doit être en mesure de protéger ses citoyens et de peser sur les décisions qui la concernent.

Cet effort sera marqué dès le budget 2003 qui devra témoigner de notre volonté de donner à la France les moyens lui permettant d'assumer ses responsabilités en Europe et dans le monde.

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques instants, vous allez retrouver vos familles et vos amis, qui sont sans doute impatients de vous accueillir après cette longue séparation. Ils vous exprimeront leur fierté de ce que vous avez accompli et leur admiration pour les risques de toute nature que vous avez assumés.

Pour ma part, en tant que Chef des armées, je vous dis ma satisfaction et mon estime. Les Français vous sont reconnaissants de votre professionnalisme, de votre courage et de votre dévouement.

Vous avez leur confiance, et vous avez ma confiance.

Je vous remercie.